



**COMMISSION VITESSE DE LA LIGUE A.R.A organise un entrainement  
SUR LE CIRCUIT CHÂTEAU GAILLARD LE 9 MARS 2019  
BULLETIN D'ENGAGEMENT ROULAGE OUVERT A TOUS**

	Nom	Prénom	Date de Naissance	Taille de l'enfant	Licence	Moto Perso Oui/Non	Passage Vitesse Oui/ Non	Téléphone	Règlement
PW50									
PW80									
100NSF									
125 YZF									
Moto Perso									

Licence FFM 2019 à présenter obligatoirement lors du contrôle administratif.

Pour les non licenciés FFM, Pass circuit FFM ou licence journée, à souscrire directement sur le site de la FFM.

**MACHINE (marque, type et cylindrée):**

Norme de bruit 95 décibels maxi contrôle de toutes les machines

NIVEAU : EDUCATIVES

MOTO – 25 CV

Merci de cocher votre catégorie si vous n'avez jamais roulé sur un circuit :

Le port d'une chasuble fluo est obligatoire pour les débutants.

**REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE VITESSE** : combinaison cuir ou casque homologué, bottes, gants et protection dorsale obligatoire

Les horaires de roulage et les séries se feront au briefing à 8h suivant les nombres de pilotes présents.

**Tarifs : 40 €** pour les pilotes en catégories 25 power (le règlement se fait à l'ordre de l'AMRP) et **20€** pour les catégories éducatives

L'école Française de Motocyclisme sera présente pour initier les plus jeunes et fournira motos et équipement

**Horaires 9h -12h, pause déjeuné, 13h30 - 17h.**

Je soussigné m'engage à respecter le règlement de cet entrainement déclaré à la FFM et à me conformer aux prescriptions du code sportif national de cette fédération.

Renvoyer l'engagement avant **le 09 Mars 2019** auprès du :  
Moto Club de CHANAZ Mme MILLE Corinne le poisat 73310 CHANAZ  
[corinnemille@orange.fr](mailto:corinnemille@orange.fr) ou sur facebook corinnemille  
Tel 06/64/24/23/78

Date :

Signature du participant précédée de la mention "lu et approuvé »

Signature du responsable légal pour les mineurs